

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS

Le Sgen-CFDT met en garde
sur les conditions de sa mise en place :

Améliorer

nos conditions
de travail

pour la réussite
de tous
les élèves

La durée de formation ne doit pas répondre à une logique budgétaire mais elle doit être modulable (de 3 à 4 ans) en fonction des besoins de chaque élève.

Il doit intégrer une validation de diplôme de niveau V (C.A.P ou B.E.P) et permettre l'accès au niveau III (B.T.S)

Il doit conserver la place des périodes de formation en milieu professionnel, intégrant un statut du lycéen professionnel.

Des heures de concertation pour l'organisation pédagogique doivent être inclus dans le service des personnels.

Des effectifs compatibles avec la mise en place d'une pédagogie individualisée.